

DREETS ARA - Dématérialisation de la demande d'agrément pour organiser des sessions d'examen conduisant au titre professionnel du ministère du travail (ou certificat complémentaire de spécialisation)



Temps estimé pour réaliser cette téléprocédure : 30 minutes



Veillez à regrouper toutes les informations et documents nécessaires avant de démarrer votre saisie

Cette téléprocédure permet de réaliser une demande d'agrément en ligne. L'agrément porte sur un titre professionnel donné, un site géographique et un plateau technique déterminés ainsi qu'une période définie. Tout changement, dans les conditions spécifiées dans la demande d'agrément et notamment le lieu où se déroule les sessions d'examen, doit faire l'objet d'une nouvelle demande.

Avant de remplir le formulaire en ligne, vous devez vous munir de l'arrêté de spécialité du titre professionnel ou certificat complémentaire de spécialisation visé et du référentiel d'évaluation (ex-référentiel de certification) du titre professionnel ou certificat complémentaire de spécialisation visé :

https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/EGPRecherche.aspx

Vous trouverez en pages suivantes une aide pour accéder au formulaire en ligne. Pour créer votre compte, la connexion s'effectue à partir de la plateforme démarches simplifiées via le lien ci-dessous :

https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/agrement-sessions-tp

OU



Une messagerie est intégrée à cette plateforme pour tous les échanges entre vous et vos interlocuteurs. Ainsi, vous êtes régulièrement informé(e) de l'état d'avancement du traitement de votre dossier.



Tout dossier, concernant une région autre que la région Auvergne-Rhône-Alpes, fera l'objet d'une notification de refus par courriel.

COMMENT CRÉER VOTRE COMPTE SUR LE SITE DEMARCHES SIMPLIFIEES

1 Cliquez sur le lien

https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/agrement-sessions-tp

2 Cliquez sur : « Créez-vous un compte démarches simplifiées.fr »



Renseignez votre Email et créez un mot de passe
Ou
Identifiez-vous avec FranceConnect

Créez-vous un compte demarches-simplifiees.fr	
Email Votre odresse email	
Mot de passe	
8 caractères minimum	
Créer un compte	
Gildentifier avec FranceConnect Qu'est-ce que FranceConnect ?	

4 Un **Email** vous est envoyé pour activer votre compte

Nous vous avons envoyé un email contenant un lien d'activation. Ouvrez ce lien pour activer votre compte.

Avant d'effectuer votre démarche, nous avons besoin de vérifier votre

Adresse



6 Puis commencer la démarche



• Une fois la téléprocédure terminée, pour conserver vos données dans le temps, il est impératif que vous téléchargiez et que vous conserviez tous les documents qui pourront servir de preuve (formulaire, mails, pièces jointes...).

8 Pour nous aider à progresser dans la construction de nos services en ligne, n'oubliez pas de donner votre avis en fin de téléprocédure grâce au bouton P

